



DELESTAGE DE LICENCE 3 CAVEJ

INFORMATIONS concernant les RESULTATS

Ils seront disponibles le MERCREDI 29 MARS 2017 à partir de 12h

Les étudiants devront se rendre sur le site : <http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1... « **Notes et résultats** ».

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

(Aucun relevé de notes n'est adressé pour le délestage)

Attention :

Vous pouvez imprimer vos résultats via votre ENT mais l'accès à vos notes sera suspendu pendant la session d'examen de mai-juin pour la saisie des notes.

Les résultats seront à nouveau accessibles en juillet après les délibérations.

CONSULTATION des COPIES :

Inscription obligatoire pour la consultation au plus tard 24h avant la date choisie :

en laissant un message mail à cavlic@univ-paris1.fr

en précisant le nom de l'étudiant et la matière concernée pour que la copie soit préparée.

Les étudiants pourront consulter leurs copies avec les enseignants au Cavej :

DROIT DES SOCIETES 1

VENDREDI 31 MARS à 10h

ou VENDREDI 21 AVRIL à 10h

DROIT ADMINISTRATIF :

JEUDI 30 MARS à 10h

ou MARDI 20 AVRIL à 10h

Les copies ne sont consultables que par l'étudiant lui-même munis de sa carte d'étudiant

Le centre René Cassin et le Cavej seront fermés du 10 avril au 17 avril 2017 inclus.